

inspection académique  
Hérault

académie  
Montpellier



Montpellier le 22 avril 2009

Ministère  
éducation  
nationale



### ADDITIF RELATIF AU MOUVEMENT 2009

Les postes TIT BRIG IA code 973 correspondent à des postes qui serviront à couvrir les décharges de direction 4 classes dans tout le département.

Service Départemental  
des Personnels

Le poste C IEN code 1018 a été publié par erreur. Il convient de ne pas le faire figurer dans vos vœux.

Le poste en EEPU (classe unique) à SAUTEYRARGUES code 16 correspond en fait à une poste en EPPU.

Affaire suivie par:  
Grégory MUNIER

Téléphone :  
04.67.91.53.14

Fax :  
04.67.91.53.13

Mél :  
ce.ia34sdp@ac-montpellier.fr

Je rappelle que les personnes touchées par une mesure de carte scolaire bénéficieront d'une bonification de 500 points sur tout poste de même nature conformément à la circulaire du mouvement et non sur tout poste comme précisé par erreur dans certains courriers individuels.

31 rue de l'Université  
Cs 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

Pour l'Inspecteur d'Académie  
et par délégation  
Le Secrétaire Général

P. DESTOUCHES